DÉPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE

SENOZAN

2.2 – PLAN DE ZONAGE
SECTEUR CENTRAL

Échelle : 1/2000 e

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour, Le Maire, Hélène SANDON	Approuvé le :	4 juin 1981
	Modifié les :	21 février 1986 19 juin 1992 18 juin 1999 15 décembre 2000 11 juin 2003
	Modifié le :	04 mars 2008

DÉPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
CANTON DE MACON NORD
MAIRIE DE SENOZAN
71260 SENOZAN

PROJET DE MODIFICATION ET REVISION DU PLU

Modification zone NB en UE « Les Sept treilles » & En Putet »
Révision simplifiée zone INC en IIND « la Serre » Janvier 2008

Limite de zone.

UB Zone centrale dense

UE Zone pavillonnaire

UK Zone réservée au domaine public ferroviaire

UX Zone d'activités industrielles, commerciales ou artisanales.

INA Zone d'urbanisation future strictement protégée.

IINA Zone d'urbanisation future sous forme d'habitat individuel elle comprend les secteurs IINAa et IINAb

INC Zone agricole protégée.

IND Zone naturelle de site et de risque strictement protégée.

IIND Zone naturelle protégée : sports et loisirs.

Espace boisé classé à conserver.

Emplacements réservés

① Ouvrage public, installation d'intéret public général ou espaces verts publics

② Voie ou passage public à créer

⑤ Voie publique à élargir

ZAC Zone d'aménagement concerté.